

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****DEPARTEMENT DE LA VENDEE**

COMMUNE DE MARTINET

Arrêté de circulation**LE MAIRE DE MARTINET,**

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;
VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;
VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992;
VU la demande formulée le vendredi 20 juin 2025 par **DEBELEC Vendee**, 2682 Bd Francois Xavier Fafeur 11000 CARCASSONNE

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux situés **Rue de la Salette sur la commune de MARTINET**, pour des **Travaux de réfection**, effectués par l'entreprise citée ci-dessus, la circulation sera alternée

entre le 4 et le 24 juillet 2025 pour une durée de 1 jour.

ARRETE

ARTICLE 1 : **entre le 4 et le 24 juillet 2025 pour une durée de 1 jour** la circulation sera alternée par signaux manuels ou panneaux B15-C18 ou feux tricolores pour des Travaux de réfection, à **MARTINET Rue de la Salette**

ARTICLE 2 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, excepté pour les véhicules affectés au chantier. La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise **DEBELEC Vendee**.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de **Martinet**.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la commune de **Martinet**, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à : **L'entreprise DEBELEC Vendee**

A Martinet, le 23 juin 2025

Le Maire
Michel PAILLUSSON



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803116019



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **VERIE** Prénom : **Julie**

Dénomination : **DEBELEC Vendée** Représenté par :

Adresse Numéro : **2682** Extension : Nom de la voie : **Bd François-Xavier Fafeur**

Code postal **1 1 0 0 0** Localité : **CARCASSONNE** Pays : **France**

Téléphone **0 6 8 6 6 2 3 8 3 6** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : **debelec.vendee@groupe-comelec.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **D42 - Rue de la Salette**

Code postal **8 5 1 5 0** Localité : **MARTINET**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **TRAVAUX DE REFECTION**
72448348 - EPF LA VENDEE - REF 04/07

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **0 4 0 7 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **1**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 0** Date de début de réglementation **0 4 0 7 2 0 2 5**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : **Deux sens de circulation** Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores **Manuellement**

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

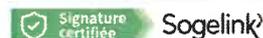
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **CARCASSONNE**

Le : **2 0 0 6 2 0 2 5**

Nom : **TOMASZEK** Prénom : **Vincent** Qualité :





Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.67825017,46.67625853 -1.67796585,46.67633028 -1.67776737,46.6759936
-1.6779739,46.67594945 -1.67825017,46.67625853</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.676259 -1.678250);(46.676330 -1.677966);(46.675994 -1.677767);(46.675949 -1.677974);(46.676259 -1.678250);

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

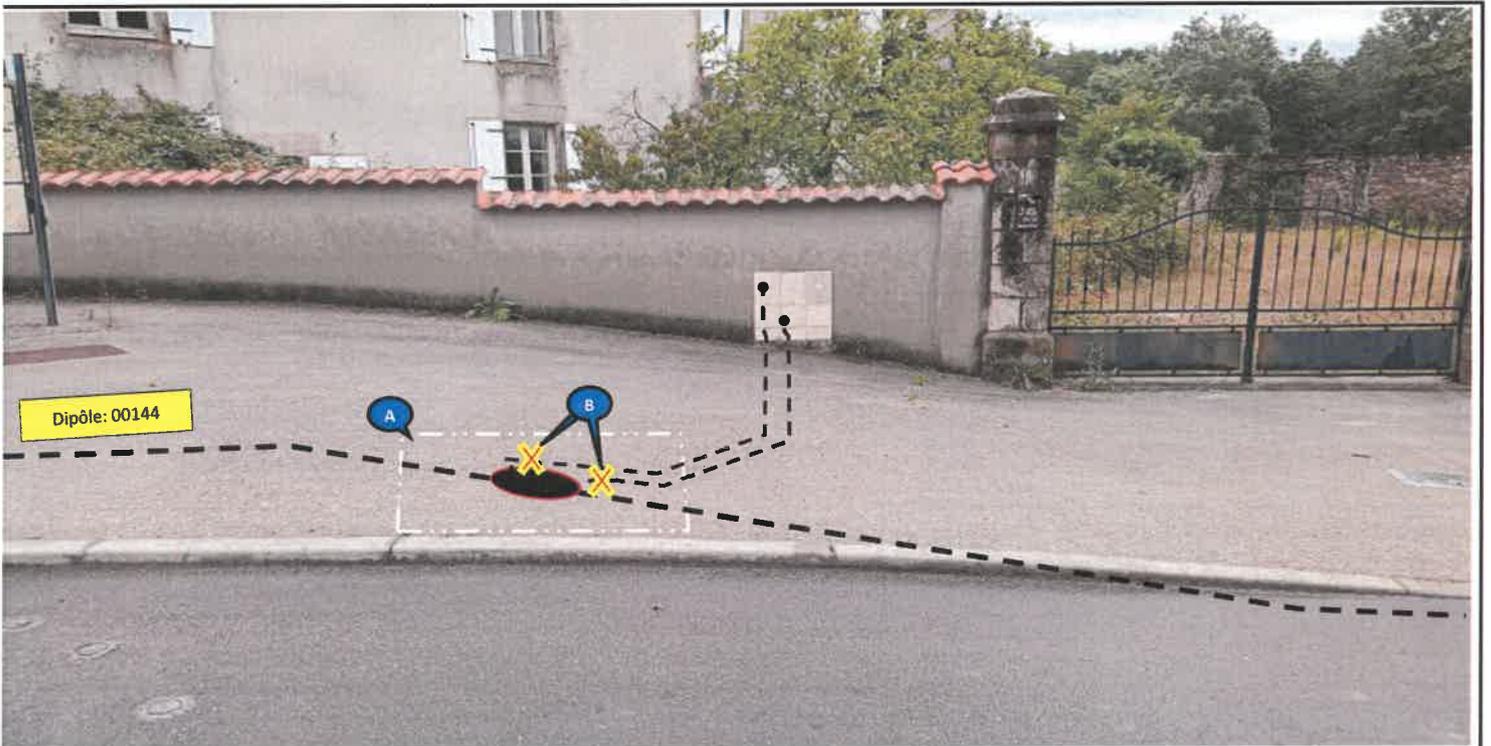
Nom du client :	EPF DE LA VENDÉE	N° d'affaire :	72448350 / 72448349 / 72448348
Adresse chantier :	1-3 RUE DE LA SALETTE	Commune :	MARTINET

Nom et fonction de la personne au rdv : Client Date limite des travaux :

TRAVAUX :	C11 Suppression d'un branchement souterrain raccordé sur boîte	Type de voie (liaison réseau) :	Communale
-----------	--	---------------------------------	-----------

A charge du client :	1 • Donner l'accès	A réaliser

A charge d'Enedis :	A • Terrassement sur la voie publique (fouille de boîte 3m³ T2 bis)
	B • Pose 2 boîtes bouchons (IBT Enedis) au plus près de la boîte tangente, dipôle: 00144
	C • Abandon/dépose câbles de liaison réseau + abandon câbles de dérivation indiv + dépose grille de repiquage puis 3 fonds de cuves CCP1 + 3 tableaux de comptages



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 et de notre référentiel technique en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Commentaires :	Info chantier	3 CHANTIERS DE SUPPRESSION DE BRT A FAIRE SUR PLACE - AFFAIRES: 72448348 / 72448349 / 72448350
	Point sécurité	FOUILLE DE BOITE AU BORD DE LA ROUTE DANS UN VIRAGE

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	S5 - Branchement souterrain Type 1 avec boîte			7	Alu 35 mm²	7	0,20	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2		0,00	
Terrassement						Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
						0	0	0